

(Aucun objet)

[REDACTED]

Mar 09/04/2024 16:43

À : Enquete publique Attiches <enquetepubliqueattiches@pevelecarembault.fr>

Bonjour M. Olivier THEETTEN,

Nous souhaitons par la présente vous exposer nos arguments et questions liées à notre opposition sur les modifications du PLU, projet urbain "coeur de bourg" et projet "secteur B et C".

1. Constructions et routes nouvelles dans secteur B et C sur des terrains agricoles : en opposition avec les écoulements des eaux pluviales beaucoup plus abondantes avec le changement climatique, en opposition avec la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.
2. Projets n'allant pas dans le sens de la loi climat et résilience.
Le secteur sud de la Rd8, notamment la rue de la Faisanderie a déjà vu naître 2 constructions, environ 7 sont programmées.
Le projet porte sur 274 logements supplémentaires.
3. Impact acoustique des futures constructions sur l'environnement actuel.
4. Dévalorisation de nos habitations (perte du cadre verdoyant et calme).

Questions :

1. Pourquoi vouloir la consommation d'espaces et l'artificialisation des sols qui sont préjudiciables à la biodiversité, au climat et à la vie en général :
 - . **Accélération de la perte de biodiversité** : modification considérable, voire disparition des espèces animale ou végétale de cet espace naturel.
 - . **Réchauffement climatique** : un sol artificialisé n'absorbe plus le CO2 et participe donc à la hausse du réchauffement climatique.
 - . **Amplification des risques d'inondations** : un sol imperméabilisé n'absorbe pas l'eau de pluie.
 - . **Réduction de la capacité des terres agricoles à nous nourrir** par la perte de productivité agricole de nos territoires.
 - . **Accroissement des dépenses liées aux réseaux** : pour le rendre accessible et fonctionnel, un terrain artificialisé demande beaucoup d'entretien et d'aménagements (routes, électricité, assainissement) coûteux qui viennent souvent ajouter d'autres nuisances à la biodiversité (nuisances sonores, pollution lumineuse, pollution de l'air et de l'eau) ...
 - . **Amplification de la fracture territoriale** : la construction en périphérie des villes renforce également la fracture sociale (un nombre d'habitants plus important à l'écart du centre d'Attiches et des commerces).
2. Pourquoi vouloir être à l'opposé de la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages ? Alors que des villes investissent pour aménager des espaces verts qui jouent un rôle fondamental dans la lutte contre le changement climatique.
3. Pourquoi avoir accepté l'implantation d'un centre d'autistes dans un environnement calme et verdoyant alors que le secteur deviendra plus peuplé, plus bruyant et bétonné ?
4. Pourquoi ne pas centraliser les habitations autour du centre d'Attiches ? Et maintenir, protéger la nature dans la zone Sud de la Rd8 pour favoriser, encourager la marche, la course, le vélo

vers la forêt aux habitants du bourg d'Attiches et de la Faisanderie. Faire évoluer le centre d'Attiches tout en maintenant une zone naturelle existante que les habitants apprécieront pour leurs balades, leur détente. Donner envie de venir vivre à Attiches.

5. Pourquoi vouloir imposer aux habitants du centre du bourg à traverser une route dangereuse Rd8 pour se rendre aux activités sportives ?
6. Pourquoi le projet, présenté à ses débuts, avait pour objectif :
 - . De maintenir la boulangerie, de l'école et la pharmacie ... !
Nous n'en sommes plus là aujourd'hui !
 - . D'intégrer les habitants de la faisanderie au village !
L'intégration des habitants de la faisanderie au centre du bourg se ferait par un village où il fait bon vivre : évolution du centre du bourg avec commerces supplémentaires et espaces conviviaux : place avec organisations de petits marchés, un bar créé par une association et tenue par des membres associatifs (consommations soumises à adhésion), un endroit pour créer des liens avec d'autres habitants, de l'entraide et de la cohésion dans le quartier, lieu de rencontre avec jeunes et personnes âgées, des familles que l'on ne connaît. Création d'une place de village où les gens ont envie de s'y rendre.
Les projets donnent plutôt envie aux habitants de la Faisanderie de quitter Attiches.
7. Est-il possible de connaître les réelles motivations du Maire sur ce projet ?

Autre Point :

En juillet 2023, nous avons reçu un courrier ayant en objet : Campagne de mesures acoustiques pour recensement des sources de bruit existantes et déterminer l'impact acoustique des futures infrastructures sur l'environnement actuel.

A ce jour, toujours rien.

NACARAT a répondu à notre relance d'octobre 2023 : « Il nous manque encore un accord pour commencer la campagne ».

Où en est cette campagne aujourd'hui que nous attendons impatiemment car les sources de bruit qui seront générées par les nouvelles habitations et nouveaux espaces pour activités sportives dans le secteur Sud de la Rd8 viendront se cumuler au bruit existant généré par l'autoroute (sujet déjà évoqué et non traité par des murs anti-bruit au niveau de l'autoroute).

Conclusion :

A notre sens, il aurait été préférable d'agrandir Attiches par des habitations regroupées près du bourg, des commerces, des écoles et des activités sportives et de préserver l'espace naturel et verdoyant très apprécié par les habitants existants et qui serait très apprécié par les nouveaux habitants (un point fort pour leur donner envie de venir vivre à Attiches).

Pensez-vous que les futurs habitants (majorité de couples avec enfants) vont apprécier d'être éloignés du centre, des commerces et des écoles ? Pensez-vous que les habitants actuels apprécient que leurs enfants prendront des risques pour se rendre aux activités sportives ?

Nous vous remercions pour le temps que vous aurez accordé à la lecture des questions et arguments contre le projet.

Pour information, nous sommes nombreux à avoir ces arguments contre les futurs projets.

Dans l'attente de votre réponse,

"Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants »

Une citation de Wendell Berry qui souligne qu'il est souhaitable de préserver les zones naturelles et d'adapter une perspective à long terme sur l'environnement.

Bien cordialement

[Redacted]

[Redacted] rue de la Faisanderie

59551 ATTICHES

P.S. La communication sur ce type de projet, avec impact sur la qualité de vie des habitants, n'est pas percutante.

Il y aurait lieu d'établir une base de données avec les emails des habitants souhaitant s'inscrire et faire un publipostage.